

N° 20, décembre 2017

Sur le site, retrouvez toutes les annonces de séminaires, offres d'emploi, appels à communications transmises à l'AFEP (afep@assoekonomiepolitique.org).

Adresse du site internet : <http://assoekonomiepolitique.org>

Parmi les actualités du site :

- [Appel à contributions, Revue d'Economie Industrielle, Chaînes Globales de valeur](#)
- [Prix E. Milhaud, CIRIEC, L'économie publique, sociale et coopérative dans la révolution numérique](#)

Congrès de l'AFEP 2018

Organisé par le laboratoire REGARDS et l'Université de Reims Champagne-Ardenne, le 8^{ème} congrès de l'AFEP se déroulera du 3 au 6 juillet 2018 et a pour thématique « Crises et transition ».

[L'appel à communication est maintenant ouvert !](#)

Les communications et propositions d'ateliers formulées pour ce colloque peuvent bien sûr s'articuler étroitement avec la thématique du colloque mais aussi avec tout champ d'investigation et d'analyse de l'économie politique.

Edito : Trois chantiers pour favoriser le pluralisme en économie dès la formation doctorale

Nicolas Da Silva, membre du CA de l'AFEP

La formation doctorale constitue l'un des piliers du combat de l'AFEP pour le pluralisme en économie. Si le parcours du doctorant est systématiquement

orienté vers un paradigme ou des méthodes plutôt que d'autres (par exemple par le jeu de règles, normes ou incitations institutionnelles), alors la diversité des approches dans la recherche n'est pas possible.

De plus, au-delà des enjeux du pluralisme dans la recherche en sciences sociales, la formation doctorale interroge la conception même de ce qu'est un enseignant-chercheur et de ses missions (notamment l'enseignement). Dans un contexte d'incertitude institutionnelle (évoqué par la présidente dans le précédent édito), le CA de l'AFEP estime nécessaire d'étoffer la position de l'association sur les questions doctorales. Trois grands projets ont donc été lancés cet automne.

1. Etudier l'état du pluralisme dans le recrutement des maîtres de conférences et des chargés de recherche

Depuis sa création, l'AFEP fait le constat de l'affaiblissement du pluralisme des approches théoriques et méthodologiques des économistes en France. L'un des moments forts de son combat a été la publication en septembre 2013 de [la note sur les recrutements des professeurs des universités](#). En objectivant le diagnostic d'un recul du pluralisme dans le recrutement des professeurs d'université, l'AFEP a rendu visible les déséquilibres dans les recrutements. Cette visibilité a été l'un des arguments entendus par les tutelles.

D'une façon analogue, le premier chantier sur les questions doctorales consiste à diagnostiquer l'état du pluralisme dans le recrutement des MCF. Si une tendance à l'uniformité théorique était mise en évidence, cela permettrait d'illustrer la difficulté structurelle à valoriser, par la qualification, des recherches doctorales originales par leurs cadres méthodologiques, leurs approches théoriques ou leurs objets de recherche. Une telle difficulté serait contradictoire avec les attendus concernant toute recherche scientifique. L'objectif de la réflexion est d'évaluer dans quelle mesure les institutions universitaires contribuent (ou non) au pluralisme dans les recrutements, en favorisant tel ou tel profil.

Dans cet esprit, un groupe de volontaires s'est constitué et travaille actuellement sur un diagnostic dans les recrutements de MCF. Parce que la recherche se fait également dans les EPST comme le CNRS ou l'INRA, l'étude s'intéresse également aux chercheurs recrutés au grade de chargé de recherche. Ce groupe de travail espère présenter ses premiers résultats lors du Congrès de l'AFEP à Reims en juillet prochain.

2. Poursuivre le travail de définition de la thèse comme élément premier d'évaluation de la recherche des jeunes docteurs

Le type de thèse est certainement un puissant verrou au pluralisme. Plus précisément, le statut de la thèse dans la formation doctorale et les modalités d'évaluation de la thèse ne favorisent pas la diversité des approches. Ainsi, l'évaluation des jeunes docteurs repose moins sur la thèse elle-même que sur la publication d'articles.

Face aux évolutions récentes qui tendent à marginaliser la place de la thèse dans les procédures d'évaluations préalables aux recrutements, il nous semble important de rappeler que [la Charte de l'AFEP](#) précisait déjà lors de sa publication en septembre 2015 que la thèse constitue « l'élément premier sur lequel se constitue l'avis des rapporteurs. Si les thèses dans le format "collection d'articles" se développent en section 05, la thèse de doctorat – quel que soit le format adopté – doit constituer un ensemble original, savant, structuré et cohérent, développant une véritable thèse de l'introduction à la conclusion et donnant les moyens de repérer l'apport personnel du jeune chercheur. Si la thèse s'appuie sur un ou plusieurs articles collectifs, il importe qu'apparaisse clairement, dans les développements correspondants de la thèse, quelle est la contribution spécifique du doctorant à cette production collective. » En conséquence, une thèse constituée uniquement d'articles co-signés, qui plus est avec le directeur de thèse, ne nous semble pas acceptable.

En conséquence, le second chantier de l'AFEP sur la formation doctorale consiste à poursuivre les réflexions menées par l'association sur le rôle de la thèse et ses modalités d'évaluation. En plus de la Charte de l'AFEP, ce travail repart des conclusions de plusieurs journées d'étude sur la thèse précédemment organisées. Il nous semble important de poursuivre ce travail de fond tant les évolutions du monde d'enseignement supérieur et de la recherche font peser d'incertitudes sur les critères d'entrée dans la carrière académique (rôle et avenir du CNU, évolution des prérogatives des écoles doctorales, etc.).

3. Préparer les doctoriales 2018 et contribuer à la structuration du réseau des doctorants AFEP

L'association a expérimenté l'année dernière, lors du Congrès de Rennes, le principe de « doctoriales », pensées comme un espace et un moment d'échange et

La Lettre de l'AFEP

de questionnements réflexifs entre doctorants. Organisées la veille de l'ouverture du Congrès, les premières doctoriales ont réuni une trentaine de doctorants ainsi que plusieurs enseignants-chercheurs titulaires dans le but de réfléchir collectivement aux enjeux du pluralisme en économie du double point de vue institutionnel et académique. Institutionnellement, les doctoriales ont permis de décrire l'étendue du champ disciplinaire et des dispositifs qui le régulent (CNU, CNRS, HCERES, bibliométrie, etc.). Académiquement, ces parenthèses sont rares et précieuses : chaque doctorant peut s'interroger et confronter sa conception du pluralisme, son épistémologie, sa méthodologie, son ancrage théorique, etc. La journée organisée à Rennes 2 a été une véritable réussite, tant par le nombre de participants que par la qualité des échanges.

Le troisième chantier concernant la formation doctorale porte donc sur la préparation des doctoriales AFEP du Congrès de Reims. Celles-ci se tiendront la journée précédent l'ouverture du colloque, le mardi 3 juillet 2018. Cette organisation est pilotée à la fois par le CA de l'AFEP et une partie du [groupe de doctorant AFEP créé en septembre 2015](mailto:doctorants@assoeconomiepolitique.org) (doctorants@assoeconomiepolitique.org). Les doctoriales concernent les doctorants qui se sentent une communauté d'esprit avec l'AFEP – quelle que soit leur approche. Nous invitons les doctorants à contacter ce groupe et à participer avec eux à la structuration du réseau de doctorants AFEP. L'association ne vit que par l'implication des uns et des autres. Cela est vrai tant pour les titulaires que pour les doctorants. Pour que le pluralisme vive, engagez-vous !